du parapet voisin du nouveau pont de pierre. A deux reprises, le malheureux s'est élancé pour franchir le parapet. Il a pu être fort heureusement retenu dans cette tentative d'escalade, par un gardien de la paix et quelques personnes qui se trouvaient là. Amblard venait d'être pris d'une attaque d'épilepsie et c'est sous le coup des souffrances qu'il éprouvait après avoir repris ses sens et des chagrins que lui causait son état de détresse, qu'il a essayé d'attenter à sa vie.

Le malheureux a été conduit au poste de police, d'où il a été dirigé sur l'hôpital.

La représentation d'hier. — Une fois de plus nous avons pu constater hier que la charité sait trouver à Grenoble mille moyens ingénieux de se manifester. Ceci à l'occasion de la représentation organisée au théâtre de notre ville par MM. les garçons boulangers et à laquelle plusieurs amateurs secondés de quelques artistes avaient bien voulu prêter leur concours.

Foule compacte, entrain, gaîté, rien ne manquait au spectacle d'hier soir, pas même la recette, habituellement si rebelle par ces temps de chaleur, qui s'est élevée à 1,344 francs.

Cette somme a été, par les soins des organisateurs de la fête, remise aujourd'hui à l'Hôtel de Ville pour être distribuée aux pauvres.

Nos félicitations à MM. les garçons boulangers.

Ardèche. — Mercredi soir, un événement bien malheureux et imprévu s'est produit à Privas.

M. Desnos, major au 40e de ligne, s'était rendu à la cible avec le bataillon du dépôt, en garnison à Privas. Le tir était commencé depuis quelque temps et le major y avait pris part en tirant lui-même quelques cartouches au fusil et au revolver.

Tout à coup on l'a vu chanceler et s'affaisser. On s'est empressé autour de lui ; il était frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante et ne donnait plus que quelques signes de vie. On l'a transporté dans cet état à son domicile, à Privas, où il a expiré vers les 7 heures du soir.

On attribue cet accident à l'effet de la course à cheval (M. Desnos était venu au champ de tir à cheval) immédiatement après le repas. Cet officier était marié, mais sans enfant. M. et Mme Desnos avaient adopté une jeune fille appartenant à la famille de Luvignon. — *Journal de Valence.*

— On écrit du Pont-d'Aubenas, le 10 mai, au *Patriote de l'Ardèche :*

« Une jeune fille, la nommée Julie Faure, âgée de 18 ans, native de St-Martial, ouvrière en soie dans notre localité, a été trouvée par une de ses voisines, sur les 6 heures du matin, couchée à terre écumant et en proie à d'affreuses convulsions. Aussitôt la voisine a appelé du secours et, aidée par d'autres personnes, cette malheureuse a été transportée sur un lit où elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir, sans avoir pu prononcer une seule parole. A l'endroit où elle a été relevée, on a trouvé une petite fiole contenant encore un peu d'un liquide rougeâtre. »

— La *suicidomanie* fait de déplorables progrès. Le 6 mai courant, le nommé Jean Guyon, âgé de 54 ans, qui était affligé de maux de tête continuels depuis quelque temps et qui avait déjà tenté de quitter cette vie en se jetant dans un puits, à Saint-Montant, a été trouvé pendu haut et court à la voûte de sa chambre à coucher. Son fils, en entrant dans cette pièce, effrayé du spectacle, cria au secours ! Des voisins accoururent qui coupèrent la corde et déposèrent le cadavre sur le lit, où un médecin appelé n'a pu que constater le décès du malheureux. — *Idem.*

— La pendaison, ce système vulgaire, a répugné au sieur Maximilien Ninoz, jeune homme de 27 ans, domestique au lieu de Beloire, territoire de Touland. Il a préféré un autre genre qui lui a paru sans doute plus méritoire en raison des difficultés que présente son exécution. Le même jour et à peu près à la même heure, il s'armait d'un fusil à deux coups, se posait le canon droit sous la gorge et, avec le pied, faisait jouer la détente. Une décharge copieuse de plombs numéros 8 et 9 ayant fait balle, Ninoz a été comme foudroyé.

On ne sait à quoi attribuer cet acte : son maître était content de lui et sa conduite exemplaire. — *Idem.*

Annonay. — Un accident qui aurait pu avoir des suites désastreuses est arrivé dimanche dernier au quartier de Cote, commune d'Annonay. Le domestique de M. Maurice Nicod, le sieur Auguste Béraud, était allé faire une promenade à Toissieux avec la voiture de son maître, emmenant son beau-frère, sa belle-sœur, sa femme et son jeune enfant. Au retour, le cheval a pris le mors aux dents et, arrivé à un endroit où la route décrit une courbe, le véhicule ayant porté contre le parapet et un des essieux s'étant cassé, Béraud ainsi que son beau-frère, qui se trouvaient sur le siége, ont été projetés de l'autre côté de ce parapet au-dessous de la route. Le cheval, continuant sa course vertigineuse avec l'avant-train qui s'était détaché, n'a pu être arrêté qu'à l'entrée de la ville, en face de la maison Vidon.

Les deux femmes et l'enfant, qui se trouvaient heureusement dans la partie de la voiture demeurée sur place, n'ont éprouvé qu'une commotion accompagnée de légères contusions. Quant au beau-frère de Béraud, il a été plus maltraité. Il se plaint surtout de fortes douleurs aux reins qui paraissent être d'une certaine gravité. — *Id.*

— Le *Journal officiel* publie une circulaire de M. le ministre de la justice autorisant les procureurs généraux à admettre sur les registres des inscriptions au concours d'attachés au parquet, qui doivent se clore le 1er juin, les jeunes gens ayant passé les deux premiers examens du doctorat, à la condition que ces candidats justifieront de la soutenance de leur thèse d'ici au 1er août, date de l'ouverture dudit concours.

— Le même journal publie également une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique aux recteurs d'académie, qui appelle l'attention de ces fonctionnaires sur l'installation et le service des bibliothèques universitaires.

M. le ministre de l'instruction publique insiste particulièrement sur la nécessité de réunir en un seul dépôt les diverses collections existantes : il y aurait économie de local et d'entretien et commodité de surveillance et de jouissance. Il recommande, en outre, d'assurer à tous les élèves l'usage permanent des bibliothèques universitaires.

Obligations de la ville de Vienne 1867 et 1870. — Le maire de la ville de Vienne donne avis que, dans sa séance du 8 mai courant, le conseil municipal a procédé au tirage au sort des obligations à rembourser, d'après les tableaux d'amortissement, sur les emprunts autorisés par la loi du 31 juillet 1867 et par décret du 17 octobre 1870.

Les numéros sortis de l'urne sont les suivants :

EMPRUNT DE 1867 (remboursable le 1er juillet 1878).

19, 47, 222, 270, 399, 472, 477, 603, 611, 624, 625, 643, 714, 730, 854, 1033, 1041, 1072, 1182, 1258, 1322, 1352, 1369, 1377, 1510, 1584, 1651, 1679, 1683, 1784, 1854, 1902, 1915.

EMPRUNT DE 1870 (remboursable le 1er juin 1878).

23, 33, 34, 45, 49, 85, 92, 102, 113, 122, 127, 196, 205, 214.

Les porteurs sont prévenus que les intérêts cesseront de courir, pour les obligations ci-dessus indiquées, à partir du jour fixé pour le remboursement.

Liste de MM. les Jurés,

Pour la deuxième session ordinaire des assises de l'Isère qui doit s'ouvrir à Grenoble, le 20 mai 1878, sous la présidence de M. Orsat, conseiller.

MM.

Félix Gaspard, notaire à Saint-Jean-de-Bournay.
Gilbert Morel, rentier à Saint-Sorlin.
René-Joseph Perrin, rentier à Montferra.
François-Antoine-Eugène Gayet, propriétaire à Pontcharra.
Léon-Auguste Claret de Fleurieu, maire à Estrablin.
Joseph Desplanche, rentier à Châbons.
François Ganet, propriétaire et maire à Saint-Hilaire-de-la-Côte.
Antoine Gardin-Poudre, propriétaire à Villard-Eymond.
Jean-Joseph Ferrand, propriétaire à Eydoche.
Ernest de Latourne, propriétaire et maire à Chonas.
Pierre Bertet, fabricant de soieries à Coublevie.
Hippolyte Veyron-Chambaud, propriétaire et rentier à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.
Frédéric Escalon, propriétaire à Côtes-de-Corps.
Jean-Baptiste Bret, fabricant de soieries à Voiron.
Henri Courbassier, capitaine en retraite à Aoste.
Alfred Chevrier, notaire à Saint-Geoire.
Pierre Rolland, notaire à Bourgoin.
Melchior Borel, avocat à Crémieu.
Claude Neyret, propriétaire à Satolas.
Alexandre Arthaud, cultivateur à Chevrières.
André-Louis-Napoléon Fiat, propriétaire à Livet.
Sylvain Guichard, propriétaire à Crémieu.
Louis-Antoine Rochas, docteur en médecine à Eyzin-Pinet.
Francelin Bachas, maire à Mens.
Isidore Brun-Baronnat, banquier à Tullins.
Frédéric Honorat, banquier à la Tour-du-Pin.
Léon-Ernest Fernel, propriétaire à Claix.
Louis-Fabien Bourde, usinier à Saint-Barthélemy-de-Beaurepaire.
Joseph Drevon, négociant à Veyrins.
Jean-Pierre Chapuis, agriculteur à Crolles.
Claude-Alphonse Eymin, photographe à Vienne.
François Berlioz, ingénieur en retraite à Saint-Maximin.
Eugène-Joseph Damieux, notaire à Moirans.
Henry Piollet, négociant à Grenoble.
André Desvignes, fabricant de soie à la Tour-du-Pin.
Léon de Barrin, propriétaire et rentier à Beaurepaire.

Jurés supplémentaires.

Jean Ravix, propriétaire à Grenoble.
Dalamel de Bournay, propriétaire à Grenoble.
Eugène-Amédée Fialon, professeur de lettres à Grenoble.
Antoine-Henri-Gonnard, fabricant de chapeaux à Grenoble.

Le service qui sera célébré après-demain jeudi, 16 mai, dans l'église paroissiale de Saint-Hugues, pour le repos de l'âme de Mme *Nancy Breton*, née *Primard*, aura lieu à huit heures et demie du matin.

Observations météorologiques.

GRENOBLE : Station de l'Ecole Normale.

Le mardi 14 mai 1878, à 1 heure.

Baromètre à zéro, 736 m/m 06.
Réduit au niveau de la mer, 758 m/m ».
Thermomètre extérieur, 20° 6.
Ciel nuageux.
Direction des nuages, N. E.
Pluie recueillie en 24 heures, 00 m/m 75.

DÉPÊCHE DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS
8 heures matin.

Baromètre sans changement, mais tendant à baisser un peu.
Vent variable faible.
Température en hausse.
Temps à orage.

FOIRES ET MARCHÉS.

Grenoble. — *Marché du 11 mai.* — Froment vendu en détail, l'hectolitre, 1re qualité 24 fr. 25, 2e qualité 23 fr. 00 c., 3e qualité 21 fr. 50 c. — Seigle, 1re q. 15 fr., 2e q. 14 fr., 50 c., 3e q. 14 fr. 00. — Sarrasin, 1re q. 15 fr. 50 c., 2e q. 15 fr., 3e q. 14 fr. 50 c. — Mais, 1re q. 16 fr. 50, 2e q. 16 fr., 3e q. 15 fr. 50. — Avoine, 1re q. 11 fr., 2e q. 10 fr. 50, 3e q. 10 fr. 00 c. — Pommes de terre, les 100 kil., 1re q. 10 fr. 00, 2e q. 9 fr., 3e q. 7 fr. 50. — Charbon de bois, 1re q. 11 fr., 2e q. 10 fr. — Charbon fossile, 1re q. 3 fr. 30 c., 2e q. 2 fr. 40 c. — Foin, 1re q. 6 fr. 50 c., 2e q. 6 fr., 3e q. 5 fr. 50 c. — Paille, 1re q. 5 fr. 50 c., 2e q. 5 fr., 3e q. 4 fr. 50 c. — Bois, le stère, 1re q. 12 fr., 2e q. 11 francs.

Vienne. — *Marché du 11 mai.* — Froment, 1re qualité, les 100 kil., 31 fr. 25; 2e qualité, 31 fr.; 3e qual., 30 fr. — Orge, 1re qual., 23 fr. 00; 2e qual., 21 fr. — Avoine, 1re qual., 23 fr. 50; 2e qual., 22 fr. — Farine, 1re qualité, la balle de 125 kil., 56 fr.; 2e qualité, 51 fr. — Son, les 100 kil., 14 fr. — Recoupe, id., 15 fr.

FAITS DIVERS.

UNE SÉRIE D'EXPLOSIONS. — Une lettre de Cronstadt, du 3 mai, contient les renseignements que voici sur l'explosion de la fabrique de torpilles d'Otchakoff, dont on vient de recevoir la nouvelle :

« L'établissement était considérable et employait plusieurs centaines d'ouvriers. L'explosion qui a eu lieu avant-hier, à trois heures du matin, a été épouvantable.

« Les ateliers où l'on fabrique les torpilles, le laboratoire naval, les magasins contenant un grand nombre de torpilles complètement achevées et une énorme quantité de pyroxiline ont été mis en pièces et lancés de tous côtés par trois explosions distinctes, dont la deuxième a eu lieu deux minutes après la première, et la troisième cinq minutes après la deuxième.

« On a ressenti à plusieurs milles à la ronde les secousses produites par ces différentes explosions.

« Une panique s'est emparée des habitants d'Otchakoff, qui crurent que la flotte anglaise bombardait la ville.

« On constata que la fabrique, le laboratoire et la plus grande partie des stocks de torpilles avaient entièrement disparu, et que les flammes sortant des écuries de la garnison projetaient un vif reflet sur cinq rangées de baraques, dont les fenêtres avaient été brisées par les explosions et dont le toit avait été en partie enlevé.

« Lorsque les pompes arrivèrent sur le théâtre du sinistre, les flammes se rapprochaient rapidement d'un magasin dans lequel se trouvaient vingt-un barils de poudre et cinq tonnes de pyroxiline.

« Grâce aux courageux efforts de la garnison, ces dangereuses provisions furent enlevées avant que le feu eût atteint le magasin.

« Les personnes qui ont été témoins de cette scène parlent avec une vive admiration de la conduite héroïque des soldats, qui poussaient tranquillement les barils devant eux et emportaient sous le bras des caisses de dynamite, pendant que les étincelles pleuvaient autour d'eux. A six heures du matin, l'incendie était éteint.

« Toutes les maisons situées dans un rayon de deux milles autour du lieu de l'explosion étaient plus ou moins endommagées. Dans la journée, des paysans vinrent à Otchakoff, apportant des sacs et des caisses à torpilles qui étaient tombés à une distance de 5 milles, et les navires recueillirent des débris de la fabrique à dix milles de la côte.

« On pense que l'explosion a été produite par la combustion spontanée.

« D'après les rapports officiels, le dommage causé par ce sinistre au gouvernement et aux établissements particuliers est évalué à un chiffre énorme.

« Le nombre des personnes qui ont péri s'élève, dit-on, à douze. »

L'EXPLOSION DE SCHULAU. — Les *Nouvelles de Hambourg* donnent quelques nouveaux détails sur l'explosion de la fabrique de poudre à Schulau :

« Hier soir, à dix heures et demie, écrit ce journal, une commotion semblable à une secousse de tremblement de terre se fit sentir dans quelques portions de notre ville et en même temps on vit une gerbe de feu s'élancer vers le ciel.

« Quelques secondes plus tard, on entendit une forte détonation précédée d'une seconde colonne de feu s'élevant dans les airs. Bientôt on apprit que la fabrique de poudre à Wedel, près de Schulau, sur l'Elbe, composé de deux grands bâtiments, avaient sauté, ensevelissant sous ses ruines 15 à 18 personnes, et que les bâtiments situés dans le voisinage avaient été également en partie détruits.

« Un spectacle horrible se présenta aux personnes arrivées les premières sur les lieux ; partout, sous les décombres, on découvrait des morts et des blessés horriblement mutilés.

« On dit qu'à l'heure de l'accident, les ouvriers étaient encore occupés dans la fabrique.

« On ignore encore les causes de cette catastrophe. »

— On lit dans le *Globe* de Londres :

« Un épouvantable accident a eu lieu hier sur le bateau à vapeur *Sardinian*, de la ligne Allan. Au moment où le steamer se trouvait à l'entrée du Lough Foyle, une explosion de gaz accumulés dans une des soutes s'est produite. Un incendie se déclara à bord aussitôt et tous les efforts tentés pour l'éteindre ont été inutiles. Les passagers et l'équipage, au nombre de 460 personnes, pris au dépourvu, furent subitement séparés les uns des autres et, dans le désordre qui s'ensuivit, il y eut un certain nombre de victimes dont au moins trois morts.

« Parmi les passagers, il y avait quarante enfants d'un orphelinat en route pour l'Amérique. On ne saurait peindre les scènes émouvantes auxquelles cette catastrophe a donné lieu. Les parents cherchant leurs enfants, les maris séparés de leurs femmes, ceux-ci criant, se lamentant, gémissant, ceux-là pleurant, s'arrachant les cheveux, donnant les signes du plus violent désespoir, aux sinistres lueurs de l'incendie, réflétées par la mer qui présentait l'aspect d'un lac enflammé. C'était un spectacle émouvant au suprême degré. Une brigade improvisée de pompiers est partie sur un bateau à vapeur pour se rendre sur le lieu du sinistre.

Le navire est maintenant plein d'eau et se trouve échoué par cinq brasses d'eau.

Le *Sardinian* appartenait à la ligne de vapeurs canadiens de la compagnie Allan et c'était un des plus beaux spécimens de sa flotte. Il avait quitté la Mersey jeudi pour Quebec et Montreal, après avoir pris les passagers et les malles de la poste à Monville. Il jaugeait 4,200 tonneaux brut, 2,300 net, et avait des machines de la force de 675 chevaux.

Les propriétaires ont expédié de Liverpool des pompes à vapeur pour opérer le sauvetage du steamer.

LA FOUDRE. — A Dijon, pendant l'orage de mardi, la foudre est tombée sur le bâtiment de la manutention militaire. Le fluide a pénétré dans la cheminée de la boulangerie, éteignant le feu et renversant huit soldats qui se trouvaient dans la pièce ; mais ceux-ci se sont aussitôt relevés sans avoir éprouvé aucun mal.

HÉROÏSME D'UN ENFANT. — Le *Patriote* d'Avesnes raconte qu'un enfant de huit ans, fils de Siméon Luc, journalier à Fléchain, portant un pain, tomba sous une voiture. La blouse fut accrochée par la roue, il fut traîné jusqu'à ce que la voiture s'arrêtât, un bras fut pris dans la roue et pour ainsi dire littéralement coupé à la hauteur du coude.

Tandis que les ouvriers des champs accouraient, l'enfant se leva, traversa le chemin et alla s'asseoir sur le talus du fossé, regardant sans pâlir son affreuse blessure.

« Mon Dieu ! ne le dites pas à ma mère, elle me gronderait ! » Ce fut sa première parole aux cultivateurs qui s'approchèrent de lui ; il demanda ensuite qu'on allât reprendre son pain abandonné près du chemin.

Reconduit au domicile paternel, le jeune enfant oublia ses souffrances pour s'efforcer de consoler sa mère, et il fit constamment preuve d'un courage dont peu d'hommes seraient capables.

Le lendemain, deux médecins, qui devaient opérer la réduction de l'avant-bras, voulurent chloroformer le patient ; l'enfant s'y opposa et regarda opération sans faire entendre un cri de douleur, demandant seulement de temps à autre si ce serait bientôt fini.

Il y a trois semaines que cet accident est arrivé ; les personnes qui traversent Fléchain à l'heure de l'entrée ou de la sortie des classes, peuvent voir un petit écolier manchot, fort gentil, et qui porte crânement sa case de cuir sous le bras qui lui reste, sautillant comme tous ses condisciples : c'est le jeune Siméon Luc, l'intéressante victime du chariot.

Les hommes de l'art qui lui ont donné leurs soins, sont étonnés d'une guérison si prompte. Jamais, ont-ils dit, nous n'avons rencontré un tempérament de fer comme celui de cet enfant. Jamais nous n'avons vu tant d'énergie de la part d'un jeune blessé.

UNE DÉCOUVERTE MÉDICALE. — Depuis bien des années, les transports-hôpitaux qui revenaient de Saïgon semaient leur route de cadavres : la moyenne des décès était de vingt environ. Le transport l'*Freyron*, qui est arrivé à Toulon le 28 avril, n'a pas eu un seul décès. Ce résultat est dû à l'emploi d'un procédé de suppression de la dyssenterie découvert par le docteur Dounon, médecin de 1re classe de la marine. Ce procédé consiste à soumettre l'eau des boissons à l'ébullition pour anéantir et transformer en matière inerte les anguillules qui, par leur fixation sur la muqueuse intestinale, déterminent la dyssenterie.

Cette affection reconnaissant dans tous les points de la terre la même cause, c'est-à-dire l'introduction de ces parasites par l'eau, ce procédé de suppression pourra être appliqué avec succès partout où elle règne, dans les pays chauds, dans les pays tempérés, dans les épidémies des villes et des armées de campagne. On peut espérer que bientôt la dyssenterie cessera d'exister à la surface de la terre.

ÉCHOS.

***

Un bien joli dessin de Cham dans le *Charivari :*

Un monsieur et une dame sont devant la façade de l'Exposition, au fronton de laquelle se détache le mot PAX.

La dame. — Mon ami, quel est ce M. Pax ?

Le monsieur. — Celui qui a permis qu'on ouvre l'Exposition.

***

Un de nos confrères — bonapartiste — soupe dans un restaurant à la mode.

— Savez-vous la différence qui existe entre les journalistes et les restaurateurs ? lui demande le patron.

— Dame... oui et non.

— Ne cherchez pas ; c'est que, chez vous, le bouillon est tout ce qui n'est pas consommé, tandis qu'au contraire, chez nous...

— N'achevez pas ! s'écria notre confrère, qui faillit avaler de travers !

***

En apprenant les remaniements qu'on a dû faire subir dans le personnel des employés des préfectures de province, et en constatant combien sont nombreuses les bouches à nourrir, M. Prudhomme s'est écrié :

— Comment se fait-il que la race des employés ait augmenté ainsi, puisqu'il est prouvé qu'ils n'ont pas plus d'enfants que les autres ?

***

Aperçu hier, chez un collectionneur de curiosités, un pot de moutarde portant comme légende ce petit quatrain frais et coquet :

Je réveille
A merveille
Un petit
Appétit.

MENUS DE FAMILLE.

Mercredi 15 mai.

Consommé aux carottes nouvelles.
Bœuf à la mode.
Chevreau rôti.
Pommes de terre à la parisienne.
Crème panachée.

La crème panachée. — Mettez dans un poêlon d'office une demi-livre de sucre en poudre, six jaunes d'œufs, huit grammes de cannelle de Ceylan, soixante grammes de coriandre et le zeste d'un citron. Remuez bien le tout en versant par-dessus et peu à peu un litre de crème. Posez ensuite votre poêlon sur un feu doux et remuez toujours votre appareil. Quand il commencera à s'attacher à la cuillère, sortez-le du feu et passez à travers un tamis. Versez ensuite dans un compotier de porcelaine et laissez refroidir votre crème. Au moment de la servir, couvrez-en la surface avec des biscuits à la cuiller glacés de plusieurs couleurs et garnissez le bord du compotier avec de la fleur d'oranger pralinée.

AUX ANTILLES (1).

Qui ne se souvient de cet ouvrage intitulé : *De Paris à Péking par terre*, par Victor Meignan ? Fatigué probablement des contrées septentrionales, M. Meignan nous transporte aujourd'hui, avec un nouvel ouvrage intitulé : *Aux Antilles*, au milieu des forêts vierges et de la nature tropicale. Cette étude est vraiment curieuse, parce que les principales nations de l'Europe étant représentées aux Antilles, cet archipel devient une sorte d'exposition internationale. On contemple, en lisant ce livre, on admire, on palpe, pour ainsi dire, cette nature tropicale, comme le dit M. Meignan, « si grandiose, si riche, si exubérante de vie, qu'il semble que Dieu lui-même n'ait pas pu la créer sans efforts. »

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage que nous avons lu avec le plus grand plaisir, dans lequel on trouve à la fois à s'égayer, à s'instruire, à rêver, c'est-à-dire qu'il est plein d'appréciations sérieuses, de descriptions humoristiques et de poésie élevée.

(1). — Joli volume in-18, enrichi de huit gravures. Prix : 4 fr. Rue Garancière, 10, Paris. — A Grenoble, chez Maisonville et fils, libraires, Grande-Rue.

Edition du matin.

DÉPÊCHES de NUIT

Mardi, 8 h. matin.

Paris, lundi 13 mai, 7 h. 58 s.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 13 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Un secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la vérification des pouvoirs.

Après de courts débats, les élections de MM. Lafosse et Vire sont invalidées.

L'élection de M. Roissard à Nice est validée.

M. le ministre de l'intérieur dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi concernant la réorganisation de la caisse des chemins vicinaux.

M. de Marcère propose ensuite à la Chambre de faire faire aux frais de l'Etat les obsèques du colonel Denfert-Rochereau.

La proposition est renvoyée à l'examen de la commission du budget.

La séance est levée.

Paris, mardi 14 mai, 6 h. m.

Le *Times* reçoit de Péra une dépêche qui lui annonce que des renforts viennent d'arriver à San-Stefano et que ce surcroît imprévu de troupes ne laisse pas que de raviver les inquiétudes.

On redoute un coup de main des Russes.

Havas.

CONTINUATION DE LA GRANDE
LIQUIDATION VOLONTAIRE
DES MAGASINS
d'Horlogerie, Bijouterie et Joaillerie
De la Ville de Genève.
2, PLACE VAUCANSON, 2, A GRENOBLE.
Avec **40** p. **100** de Rabais. 185
Ledit Magasin est à louer de suite.

Charbons de La Motte
ET DU
PEYCHAGNARD.

La Compagnie des Mines d'anthracite de la Mure vient d'établir à Grenoble un entrepôt de ses charbons ; elle les vend, au gré de l'acheteur, en magasin ou à domicile, en gros ou en détail.

S'adresser aux magasins, à ***l'angle des cours Berriat et du passage à niveau du chemin de fer***, ou aux bureaux de la Compagnie, ***rue Saint-Vincent-de-Paul, n° 6.*** 160

Recommander, en cette saison de *rhumes, grippes et bronchites*, le ***Sirop*** et la ***Pâte de Nafe de Delangrenier***, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins.

CONTREFAÇONS. Les personnes qui font usage du ***Chocolat*** purgatif de ***Desbrière***, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie rue Le Pelletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature ***Desbrière***.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Les Frères Mahon, médecins spéciaux des hôpitaux, « *obtiennent mille guérisons par an.* » (Rapport de l'Académie de médecine.) Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chutes de cheveux, etc. Consultations à Paris, RUE DE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. — Dépôt des Eaux et Pommades Mahon, à Grenoble, pharmacie VERNE, Grande rue, 14. EAU, 2 fr. POMMADE, 3 fr. L. 3378

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès.
400,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhe, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie : M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainault), de vingt années de dyspepsie. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liége, abandonné par les médecins qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,871 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Snorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc, ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 cent. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôts à

Grenoble, FINET fils, comest., rue du Palais.
— BUISSON.
— BASTIDE.
— GIRAUD.
— J. CLERC, place Grenette, 17.
— EYMARD, épicier, 1, rue Vaucanson.
— C. VERNE, pharm., 14, Grand'Rue.
— ROCHAS (Jean), épic., 10, rue Lesdiguières.
— Vve MEUNS, épic., 4, rue Barnave.
— ROCHAS JEUNE, 6, place Clavejson.
— REBOUL, succ. de MARTIN, rue des Vieux-Jésuites.
— GAYME et BONVIER.
Bourgoin. Veuve J. BONNET, ép. drog.
Vienne. . . Pharmacie de l'Hospice.
— H. DEVILLE et Ce, place Miremont.
— SEIGLE, ép., 11, place de Miremont.
— Marius RAFFIN, 2, place Modène.
— DUPUY fils, ép.
Voiron . . Louis BATTY, conf.
— Mlle CHABOUD.
et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce (limited), 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris L. 732

L'administrateur-gérant, Jules MAISONVILLE.

Grenoble, Maisonville et fils, imp.-lib., rue du Quai.